



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION (CNRD)

Session 2026-2027

Analyse du thème

« Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) »

« Avec Manouchian, ce sont tous les résistants étrangers qui entrent au Panthéon¹. »

À l'occasion de l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian le 21 février 2024, 80 ans après l'exécution de 22 membres² des Francs-Tireurs et Partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de la région parisienne, ce commentaire de l'historien Denis Peschanski souligne la rupture avec la vision nationale de la mémoire de la Résistance qui a longtemps prévalu en France. En effet, les deux grandes mémoires collectives de la Résistance développées après-guerre, gaulliste et communiste, taisaient très largement le rôle qu'avaient pu jouer les étrangers en France. Celui-ci a pourtant été prépondérant³. Nombreux furent les étrangers parmi les « pionniers » de la Résistance, s'opposant dès l'été 1940 à l'occupation allemande et à la politique réactionnaire de Vichy et multiples furent les formes de leur action résistante tout au long de la période de la guerre.

Certes, quelques exceptions nuançaient cette invisibilité des étrangers dans la mémoire nationale. La lutte des membres du groupe Manouchian en faisait partie, largement présente dans les manuels scolaires, bien avant 2024. En voulant les dénoncer avec la campagne dite de « l'Affiche rouge » visant à présenter la Résistance comme « l'armée du crime », la propagande allemande en avait fait des martyrs, sinon des héros, expliquant ainsi la place particulière occupée par Manouchian et ses camarades sur le plan mémoriel.

Dès 1950, dans le poème « Légion », Paul Éluard rendait hommage aux résistants étrangers. Cinq ans plus tard, c'est Louis Aragon dans « Strophes pour se souvenir » qui offrait un tombeau littéraire⁴ à Manouchian, chanté dans les années 1960 par Monique Morelli et Léo Ferré. Quelques résistants étrangers furent aussi distingués très tôt comme compagnons de la Libération⁵ à l'instar de Tibor Revesz-Long, médecin hongrois, agent de renseignement pour le réseau « Électre ». D'autres furent décorés de la médaille de la Résistance, comme le jeune Autrichien Ernest Appenzeller en 1946, membre du groupe franc Surcouf. La reconnaissance fut aussi, ponctuellement, gravée dans la pierre,

¹ Article de Panthéon Sorbonne « [rencontre avec Denis Peschanski autour de Manouchian](#) », 2023.

² 23^e membre et seule femme du groupe Manouchian, Golda Bancic est guillotinée le 10 mai 1944 à Stuttgart.

³ En 2002, dans son ouvrage *Des étrangers dans la Résistance* (Les éditions de l'atelier-Musée de la Résistance Nationale, p. 105) l'historien Denis Peschanski précise : « Il est aujourd'hui impensable d'écrire une histoire de la Résistance sans prendre en compte leur contribution majeure ».

⁴ « [Strophes pour se souvenir](#) », tombeau littéraire de Manouchian.

⁵ [L'Ordre de la Libération](#) est institué par le général de Gaulle le 16 novembre 1940 afin de récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de Libération de la France et de son Empire.

comme en témoigne le monument érigé à Annecy en 1952, « aux Espagnols morts pour la liberté dans les rangs de l'armée française de la Résistance. 1940-1945 ». Enfin, en 1967, juste avant sa mort, le journaliste américain Varian Fry, membre de l'Emergency Rescue Committee, reçut la Légion d'honneur, en reconnaissance de l'aide apportée à des Juifs et à des réfugiés politiques dans une opération de sauvetage humanitaire d'envergure.

Cependant, ces quelques exemples ne doivent pas occulter une réalité : la majorité des résistants étrangers étaient restés dans l'anonymat. La panthéonisation de Missak Manouchian le 21 février 2024 à l'initiative du Président de la République Emmanuel Macron constitue le premier grand hommage national rendu à la fois à un étranger engagé dans la Résistance et plus largement à travers lui, aux « étrangers dans la Résistance ». L'évènement a également permis que les résistants étrangers fusillés au Mont-Valérien soient reconnus « Morts pour la France »⁶. Il a été accompagné de nombreuses publications destinées au grand public. Des ouvrages⁷ ou bandes dessinées⁸ ont permis de vulgariser un sujet resté peu étudié par les historiens même si l'historiographie a progressé avec et depuis les recherches pionnières d'Annette Wieviorka ou de Denis Peschanski⁹.

Dans un tel contexte, il est apparu pertinent de proposer dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation un thème portant sur « **Les étrangers dans la Résistance (1940-1945)** »¹⁰. » L'enjeu de cette lettre de cadrage¹¹ est d'apporter quelques précisions sur la terminologie, le cadre chronologique et spatial ainsi que les possibilités d'objets d'étude.

Tout l'intérêt du sujet — et sa difficulté — réside d'abord sur la définition du mot « étranger » qu'il conviendra d'interroger avec les élèves, à l'occasion d'une réflexion civique plus large. Dans le domaine juridique, le terme « étranger » désigne « toute personne n'ayant pas la nationalité de l'État dans lequel elle vit¹². » Pourtant, lors de la panthéonisation de Manouchian, le Président de la République a honoré la mémoire des « Français de préférence » — selon la formule du poète Aragon — qui surent incarner et défendre avec courage des valeurs dans les heures les plus sombres de notre Histoire. En creux, la définition du terme invite donc aussi à se poser la question de ce que « faire Nation » signifie et interroge sur le sens du regard porté sur « l'autre », comme cela a été étudié par Gérard Noiriel¹³. Le sujet ne porte pas en revanche sur les personnes d'origine étrangère ayant obtenu la nationalité française, dont on trouve de nombreuses trajectoires au sein de la Résistance. Elles ont agi en tant que citoyens français et l'on ne saurait les réduire à leurs origines.

L'espace concerné se limite au territoire national, dans ses frontières de 1939. Mais la chronologie du sujet invite à interroger aussi la définition du mot « étranger » dans un contexte spécifique.

Premièrement, entre 1940 et 1945, la France est à la tête d'un Empire colonial. Or, comme l'a souligné l'historien François Marcot les ressortissants de l'Empire français « ne sont pas à proprement parler des étrangers¹⁴. » Parce qu'ils relèvent d'une logique différente, les « sujets d'Empire¹⁵ » comme les citoyens de l'Empire originaires des colonies (Martinique, Guadeloupe, Guyane, la Réunion et les

⁶ Se reporter à l'onglet « [les fusillés du mont Valérien](#) » sur la page Mémoire des Hommes.

⁷ Dimitri Manassis, Jean Vigreux, *Avec tous tes frères étrangers : de la MOE aux FTP-MOI*, Libertalia, 2024 ; Denis Peschanski, Claire Mouradian et Astrig Atamian, *Missak et Mélinée Manouchian, deux orphelins du génocide des Arméniens engagés dans la Résistance française*, textuel-archives, 2024.

⁸ Hiroyuki Ooshima - Jean-David Morvan - Tcherkézian, *Missak, Mélinée et le groupe Manouchian* - Missak, Mélinée et le groupe Manouchian. Les fusillés de l'affiche rouge, Dupuis, 2024.

⁹ Annette Wieviorka, *Ils étaient juifs, résistants, communistes*, Paris, Denoël, 1986 ; Stéphane Courtois, Denis Peschanski, Adam Rayski, *Le Sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la résistance française*, Fayard 1989 ; Denis Peschanski, *Des étrangers dans la Résistance*, les éditions de l'atelier-Musée de la Résistance nationale, 2002 ; Claude Collin, *Les Étrangers de la MOI dans la Résistance*, Les Indes savantes, 2023.

¹⁰ Un sujet sur ce thème a été retenu en 1998 : « Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli des immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la Résistance à l'occupant ? Beaucoup d'entre eux sont morts, pour la France, soit au cours d'actions de Résistance, soit dans les camps de Déportation ».

¹¹ Elle prend en compte les échanges qui se sont tenus lors de la réunion du comité stratégique le 10 février 2026.

¹² [Définition du musée national de l'histoire de l'immigration](#).

¹³ Gérard Noiriel, *Le creuset français*, 1988 ; *une histoire populaire de la France*, 2018 ; *Le peuple français, histoire et polémiques*, 2025

¹⁴ François Marcot, « [Les étrangers dans la Résistance. Présentation générale](#) », dans Philippe Joutard et François Marcot (dir), *Les étrangers dans la Résistance en France*, Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 1992.

¹⁵ En 1887, le [code de l'indigénat algérien](#) est généralisé à toutes les colonies françaises.

électeurs du Sénégal) n'entrent pas dans le cadre du thème de cette année. Le rôle des troupes coloniales, très important dans la Libération de la France, relèverait également d'un autre thème.

Deuxièmement, la définition du mot « étranger » prend un relief particulier dans la période qui nous intéresse en raison de la législation xénophobe du régime de Vichy : la mise en œuvre précoce de la loi du 22 juillet 1940, qui prévoit la révision des naturalisations effectuées depuis la loi de 1927¹⁶, se traduit par le retrait de nationalité de quelque 15 000 personnes¹⁷. Le 7 octobre 1940, le décret Crémieux qui, depuis 1870, accordait la nationalité française aux Juifs indigènes d'Algérie est aboli. Il va de soi que les dénaturalisés du régime de Vichy font partie du sujet, car le retrait de la nationalité les a rendus plus vulnérables face à la répression allemande ou vichyste.

Troisièmement, se pose aussi le cas particulier des Français d'Alsace et de Moselle vivant à partir de 1940 sur un territoire annexé de fait et germanisé : parmi eux, il pourra être intéressant d'envisager le cas des incorporés de force qui, pour être intégrés dans l'armée allemande, ont reçu préalablement et automatiquement la nationalité allemande. Ces combattants sous uniforme nazi ne sauraient être assimilés à des étrangers au sens strict, sauf à adopter le point de vue de l'occupant.

Enfin, si le terme générique « étranger » est masculin, la place des femmes étrangères dans la Résistance est cruciale. Au sein de la France libre, près d'un tiers des Volontaires féminines étaient des étrangères¹⁸. Les exemples d'engagements sont nombreux de Golda Bancic à Marianne Cohn en passant par Virginia Hall ou Noor Inayat Khan : leurs parcours seront autant de possibilités d'étude¹⁹.

Le second terme du sujet, « la Résistance », invite à une réflexion avec les élèves sur le sens de ce singulier qui englobe la résistance intérieure et la résistance extérieure et ne doit pas oblitérer le spectre large des actes de résistance. En outre, la thématique permet d'aborder la pluralité des motivations et des formes de l'engagement des résistants étrangers et résistantes étrangères au sein de « la » Résistance.

Les bornes chronologiques du sujet s'étendent de 1940 à 1945. Cela embrasse la période allant des semaines qui suivent la défaite et l'armistice de juin 1940 où apparaissent les premières formes de Résistance jusqu'à la libération totale du territoire à la fin de la guerre, qui va de pair avec la refondation républicaine et s'accompagne de la proclamation d'ordonnances du GPRF sur le droit des étrangers en France²⁰.

La compréhension du sens de l'engagement des étrangers dans la Résistance exige aussi une prise en compte du changement de politique à leur égard dès la fin des années 1930, répression qui s'accélère en 1940 avec le régime de Vichy. En effet, longtemps la France fut une terre d'accueil. À la veille de la guerre, il y a environ 2,5 millions d'étrangers sur 42 millions d'habitants. Patrick Weil précise que « la France, en 1930, est le pays qui compte le plus fort taux d'étrangers : 515 pour 100 000 habitants contre 492 aux États-Unis²¹. » Mais un climat xénophobe se développe dans les années 1930. Le décret-loi du 12 novembre 1938, donnant aux préfets la possibilité d'assigner à résidence des étrangers en situation irrégulière, va permettre de fait l'internement des désignés « indésirables » dans ce qui va devenir la « France des camps ».

En outre, les événements de 1940 sont un véritable piège pour les étrangers qui avaient considéré la France comme une terre d'accueil et de refuge (Juifs, opposants au fascisme, au franquisme et au nazisme). La signature de l'armistice, l'occupation allemande et l'instauration du régime de Vichy entraînent l'adoption d'une politique xénophobe, antisémite et d'exclusion systématique. Des milliers d'étrangers considérés « en surnombre » dans l'économie nationale sont soumis au travail forcé au sein

¹⁶ [Loi du 10 août 1927](#).

¹⁷ Claire Zalc, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Seuil, 2016.

¹⁸ Sébastien Albertelli, *Elles ont suivi de Gaulle. Histoire du Corps des Volontaires françaises*, Perrin-ministère des Armées, 2020, p. 79.

¹⁹ Dominique Missika, *Résistantes 1940-1944*, Gallimard-ministère des Armées, 2021.

²⁰ « [Qu'est-ce qu'un étranger ? Histoire des ordonnances de 1945](#) » Conférence-débat de Serge Slama, 2015, musée national de l'histoire de l'immigration.

²¹ Patrick Weil, *La France et ses étrangers*, folio histoire, 1991, p. 23.

de groupements de travail qui seront tout à la fois des pièges vers la déportation, mais aussi, parfois, une étape vers les maquis²².

Ainsi, les étrangers menacés par le Reich²³ et suspects aux yeux de Vichy sont souvent les premiers à devoir basculer dans la clandestinité comme le précise Pierre Laborie : « pour des raisons qui tiennent à leur héritage historique et à leur statut de suspects sous surveillance, les étrangers ont été parmi les premiers à s'organiser pour occuper le terrain du refus²⁴. »

Pour certains, la Résistance est la continuité naturelle d'un engagement antifasciste commencé avant la guerre. La lutte des étrangers peut ne pas être pensée à la seule échelle de la France : la libération du territoire français doit s'accompagner de la défaite des puissances de l'Axe et la libération de leur propre pays. Il convient ainsi de rappeler qu'il existe à la fois une participation des étrangers à la Résistance française au sein de ses organisations propres, mais qu'elle se conjugue à une résistance étrangère en France — c'est-à-dire une résistance dont l'enjeu est aussi de libérer un autre pays — qui se déploie dans des organisations spécifiques telles que la POWN, l'organisation polonaise de lutte pour l'indépendance ou l'UNE (Union nationale espagnole). Pour autant, cela ne signifie pas l'absence de contacts : la POWN, l'UNE ou encore l'AGE (groupe des guérilleros espagnols) ont ainsi entretenu des liens et coopéré avec les organisations clandestines de la Résistance intérieure²⁵. Entrent également dans le sujet le cas des agents des forces alliées envoyés en mission en France et qui ont pu finir par s'intégrer à la Résistance française et en devenir des acteurs importants même s'ils étaient d'abord au service de leur pays d'origine. Ce fut le cas notamment de plusieurs agents du SOE parachutés en zone sud qui jouèrent un rôle décisif dans l'essor de certains maquis à partir de 1943, jusqu'à en devenir parfois leur véritable chef comme Roger Landes – « Aristide » – qui contrôla au printemps 1944 la plupart des maquis de la Gironde.

La panthéonisation de Missak Manouchian et l'exemple très souvent avancé de « l'Affiche rouge » ont permis d'insister surtout sur la participation des étrangers à la lutte armée. Outre le rôle des FTP-MOI et celui des très nombreux maquis, il conviendra d'évoquer le rôle des étrangers au sein des Forces françaises libres qui ont engagé des volontaires de toutes nationalités. C'est le cas de la 2^e division blindée du général Leclerc, qui compte dans ses rangs des combattants de 22 nationalités différentes en l'état actuel des recherches. Parmi eux figure la 9^e compagnie dite la « Nueve », composée de 146 soldats espagnols ou d'origine hispanique sur un effectif total de 160 hommes. Cette unité est envoyée à Paris en élément précurseur le 24 août 1944 par le général Leclerc pour annoncer l'arrivée de la division et de son chef le lendemain. Quant à la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, elle appartient aux 18 « unités militaires » titulaires de la croix de la Libération.

Cependant, la résistance armée ne représente qu'une partie de l'engagement des étrangers dans la Résistance. Il conviendra de bien insister sur la diversité des formes d'engagement sur différents territoires : la propagande, à travers notamment la publication d'une presse clandestine en langue étrangère ; le renseignement, avec le développement de réseaux transnationaux auxquels participent de nombreux étrangers, témoignant de l'existence d'une véritable résistance à l'échelle européenne ; la participation aux nombreuses actions de « résistance de sauvetage » pourra aussi constituer un objet d'étude, comme l'aide apportée aux Juifs persécutés (OSE, les Éclaireurs israélites de France, le Mouvement de jeunesse sioniste, l'Entr'aide temporaire, l'Amitié chrétienne, etc.) mais aussi celle développée en faveur des pilotes et soldats alliés à travers le phénomène des « helpers » étudié par Claire Andrieu²⁶. L'histoire de la Résistance étant par nature « périlleuse », ternaillée entre « la nécessité de respecter une épopée où l'éthique a joué le premier rôle et l'obligation de mettre à distance et en

²² De multiples structures ont fonctionné dans les départements de la zone sud. Vincent Giraudier, Hervé Maurant, Jean Sauvageon, Robert Serre, *Des Indésirables, les camps d'internement et de travail dans l'Ardèche et la Drôme durant la Seconde Guerre mondiale*, préface de Denis Peschanski, éditions Peuple Libre et Notre Temps, 1999, 480 p.

²³ Certaines catégories d'étrangers apparaissent à l'inverse relativement protégées du fait du contexte de l'Occupation allemande, notamment les ressortissants des pays alliés du Reich ou des pays neutres.

²⁴ Pierre Laborie, « Apports et singularité de la Résistance étrangère dans le Midi toulousain », dans Philippe Joutard et François Marcot (dir.), *Les Étrangers dans la Résistance en France*, Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 1993, p.146.

²⁵ En mai 1944, un accord signé entre Daniel Zdrojewski et Jacques Chaban-Delmas, place par exemple les unités combattantes de la POWN sous le commandement tactique des FFI.

²⁶ Claire Andrieu, *Tombés du ciel, le sort des pilotes abattus en Europe 1939-1945*, Tallandier-ministère des Armées, 2021.

perspective les évènements qui l'ont jalonnée », le sujet nécessitera de montrer avec mesure le rôle joué par les étrangers dans la Résistance tout en évitant certaines formes d'idéalisation et de « légende rose »²⁷. Si les étrangers sont surreprésentés dans la Résistance, parmi les étrangers présents en France en revanche, ils ne furent, comme les Français, qu'une minorité à résister.

Les questions mémorielles et de reconnaissance, notamment dans l'espace public (monuments, jardins²⁸, plaques commémoratives, places, nécropoles, etc.) depuis la fin de la guerre pourront être envisagées comme une forme d'ouverture, sans toutefois donner lieu à des sujets exclusifs.

La diversité des nationalités des étrangers dans la Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale favorise une approche interdisciplinaire, permettant d'impliquer, en plus des enseignants d'histoire, non seulement ceux de langues vivantes, mais aussi ceux des sections internationales et européennes, sans omettre les autres disciplines et enseignements tels que l'enseignement moral et civique, le français, la documentation, les arts plastiques, l'éducation musicale, etc.

Quelques « Portraits de France »²⁹ pourront constituer des exemples de parcours à étudier. Les travaux réalisés en classe permettront probablement aussi de faire sortir de l'invisibilité certaines grandes figures étrangères locales, à l'instar de Nina Morguleff, l'assistante de Marc Bloch, d'origine russe, dont Laurent Douzou³⁰ a mis en lumière le rôle dans la Résistance. Rappelons que le Concours national de la Résistance et de la Déportation est l'occasion de faire une recherche à l'échelle locale, en s'appuyant sur les archives des établissements ou de leur espace proche³¹.

Je remercie l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche Vincent Duclert à qui je succède en qualité de président du jury national du CNRD, pour son engagement dans ce concours. Nous avons une pensée pour tous nos prédécesseurs, notamment Louis François et Jean Gavard, inspecteurs généraux, mais aussi résistants et déportés.

Ma gratitude va aussi à la Fondation de la Résistance qui assure la coordination de cette brochure ainsi qu'aux autres Fondations, associations mémorielles et musées qui se mobilisent.

Je souhaite aussi adresser de chaleureux remerciements aux membres des commissions départementales, des jurys académiques ainsi qu'au jury national, qui examineront avec intérêt les devoirs individuels et les travaux collectifs des élèves.

Nous espérons que la thématique 2027 suscitera l'enthousiasme des élèves, mais aussi des enseignants qui jouent un rôle essentiel dans la préparation de ce concours à la dimension historique, mémorielle et civique fondamentale.

Rachid Azzouz,

Inspecteur général, président du jury national du CNRD

²⁷ Laurent Douzou, *La Résistance, une histoire périlleuse*, Seuil, 2005.

²⁸ Le jardin de la Nueve inauguré en 2015 à Paris est un exemple pertinent, comme le Panthéon, le Mont-Valérien, etc.

²⁹ [*Portraits de France*](#).

³⁰ Laurent Douzou, [*Dans l'ombre de Marc Bloch « Narbonne », Nina Morguleff « Nathalie » \(1943-1944\)*](#), Cahiers d'histoire, n°164/2025.

³¹ La législation xénophobe du régime de Vichy n'a pas épargné le personnel de l'éducation nationale qui a subi une véritable purge. Les fonctionnaires étrangers ou d'origine étrangère ont dû justifier leur origine, demander des dérogations pour pouvoir continuer leur mission éducative. Tous ne sont pas entrés en Résistance, mais cela en a motivé certains. Voir notamment les archives rectores de Paris dans la série des archives nationales, AJ 16 (7128 à 7132).